



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55880>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-55880**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Correspondant : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Adresse : 1 bis rue de Lutèce, 75195 Paris cedex 04

Coordonnées :

Téléphone : 0170222647

Courriel : pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches.maximilien.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition par la laboratoire central de la préfecture de police d'un ICP/MS destiné au dosage des métaux présents à l'état de traces dans l'air, les poussières, les sols, les eaux et les produits divers

Lieu d'exécution et de livraison : 39 bis, rue de Dantzig, 75015 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché a pour objet l'acquisition d'un ICP/MS destiné au dosage des métaux présent à l'état de traces dans l'air, les poussières, les sols, les eaux et les produits divers pour le Laboratoire Central de la préfecture de Police (LCPP)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'acquisition d'un ICP/MS comprend la livraison, l'installation, la mise en service, la formation des agents, ainsi que la maintenance préventive et curative de l'équipement dans les conditions fixées au CCAP et au CCTP.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Le numéro unique d'identification SIREN ou SIRET délivré par l'INSEE et pouvoir habilitant le signataire si nécessaire.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique avec, sous-critère n°1 : Continuité de service et gestion des pannes, sur 10 points et sous-critère n°2 : Accompagnement, mise en service et suivi, sur 10 points : 20%
- Délai de livraison : 10%
- Valeur environnementale avec, sous-critère n°1 : consommation énergétique, sur 10 points et sous-critère n°2 : réparabilité – disponibilité des pièces, sur 10 points : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/07/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2600036

Renseignements complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'Administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Le Comptable assignataire est : Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et de Paris - 94 rue Réaumur - 75104 PARIS cedex 02. La dépense est imputée sur le budget spécial de la préfecture de police aux exercices 2026 et suivants, à la section de investissement : chapitre 9018-article 1823, compte nature 2158. La consultation donnera lieu à un marché. Le contenu des plis remis par les opérateurs économiques est précisé à l'article 5 du règlement de la consultation (RC), les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation. Le marché est estimé à 180 000 euros HT, il est conclu pour une durée se limitant à la fin de la garantie totale mentionnée au CCAP. Cette durée ne pourra excéder 3 ans à compter de la date de notification du marché. La consultation est passée selon la procédure adaptée. L'administration peut négocier avec les soumissionnaires. Une visite préalable de site est obligatoire, elle est à organiser dans les conditions fixées à l'article 10.1 du RC.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches.maximilien.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2026